

« Sion 2026. Les Jeux au cœur de la Suisse » : Le dossier de faisabilité est déposé auprès de la Confédération

Ittigen, le 4 août 2017. Dans le délai du 5 août 2017 fixé par la Confédération et près de huit ans et demi avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2026, le Comité de Candidature et Swiss Olympic ont adressé ce jour à la Confédération et aux Cantons porteurs du projet le dossier de faisabilité des Jeux.

Ce dossier est articulé en trois parties :

1. Le dossier technique qui comprend le concept général, les sites et différentes options, le village olympique de Sion et les hébergements décentralisés ainsi que les concepts de transport, d'hébergement et de sécurité sur les sites.

2. Le dossier budgétaire, établi dans le respect strict du principe de la prudence, contient un budget organisationnel et un budget des investissements dans les infrastructures sportives et non-sportives pérennes.

Les dépenses organisationnelles représentent un montant de CHF 1,86 milliard, et comprennent un montant de CHF 150 millions pour l'organisation des Jeux Paralympiques ainsi que CHF 100 millions que le Comité se propose d'investir dans une Fondation indépendante pour l'héritage olympique. Cette Fondation aurait pour objectifs de lancer des projets innovants générés grâce aux Jeux et d'assurer un héritage durable pour la Suisse entière. Les projets devraient être inventoriés et déterminés à l'avenir avec les collectivités publiques.

Les revenus organisationnels résultant de la contribution du CIO, de la billetterie et du sponsoring représentent quant à eux un montant de CHF 1,35 milliard.

Les investissements dans les infrastructures sportives et non-sportives pérennes se limitent à un montant de CHF 93 millions grâce à l'utilisation d'infrastructures existantes.

Le budget de sécurité publique qui relève de la Confédération et des Cantons est en voie d'élaboration.

Grâce à l'Agenda 2020 du CIO, au passage à un concept multi-sites et à l'utilisation d'installations existantes, les budgets détaillés confirment globalement les prévisions qui avaient été faites ; le coût des Jeux de 2026 s'avère inférieur aux candidatures précédentes.

3. Un rapport intermédiaire sur l'héritage que pourraient laisser les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2026 dans dix secteurs différents que sont l'économie, le tourisme, l'éducation, la culture, la santé, l'agriculture, l'innovation, l'environnement, l'intégration sociale et le sport. Ce document fixe les lignes directrices pour que les Jeux puissent amener l'impulsion et les actions nécessaires au développement du pays pour promouvoir une Suisse solidaire, ouverte, active et innovante.

La préparation du dossier de faisabilité a impliqué un groupe de plus de 60 personnes comprenant collaborateurs, mandataires et experts, conduit par le Comité de Candidature qui s'est réuni à plus de 15 reprises en séances plénières depuis la décision du Parlement du sport le 11 avril dernier.

Le dossier fera maintenant l'objet d'une revue de plausibilité effectuée par l'Office fédéral du sport et ses mandataires ainsi que par les différents services de la Confédération impliqués et regroupés au sein d'un groupe de travail interdépartemental (IdAG).

Simultanément, plusieurs séances entre la Ville de Sion, les Cantons porteurs du projet et la Confédération ont été fixées dans les semaines qui viennent afin de discuter de la mise en œuvre du projet et de l'articulation de son financement.

Le CIO a pour sa part annoncé qu'il mettrait dès l'automne les ressources nécessaires pour rechercher avec les Comités de candidatures des synergies et des mesures pour réduire le coût des Jeux. Il est vraisemblable que des économies substantielles pourront être réalisées.

Une communication détaillée sera organisée en septembre par le Comité de Candidature, d'entente avec le Conseil Fédéral, lorsque les premiers résultats de la revue de plausibilité effectuée par la Confédération seront connus.

Jürg Stahl, Président de Swiss Olympic et Vice-président du Comité de Candidature Sion 2026, s'est montré enthousiaste : « *Nous franchissons une nouvelle étape et je suis très satisfait de la collaboration qui s'est instaurée entre les équipes de la Candidature Sion 2026 et Swiss Olympic. Le travail accompli au cours des trois derniers mois est considérable. Le résultat confirme que le dossier est crédible et que nous avons des chances réelles de voir une candidature suisse pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver portée au niveau international.* »

Jean-Philippe Rochat, Président du Comité de Candidature Sion 2026, a quant à lui exprimé sa confiance dans le dossier : « *Le dossier de faisabilité très complet que nous venons de déposer confirme non seulement que l'organisation de Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver en Suisse en 2026 est parfaitement réalisable, mais également qu'un tel projet constituerait un accélérateur extraordinaire pour faire face aux défis qui attendent la Suisse de demain. L'établissement du dossier n'aurait pas été possible sans l'appui très concret de Swiss Olympic, de l'Office fédéral du sport et du Comité International Olympique, qui met déjà en œuvre le soutien aux candidatures prôné par l'Agenda 2020. Nous poursuivons le travail avec confiance et enthousiasme.* »

Matthias Remund, Directeur de l'Office fédéral du sport et observateur au sein du Comité de Candidature Sion 2026, a déclaré : « *Je remercie le Comité de Candidature qui a réalisé un grand travail en peu de temps et je salue l'énergie et l'enthousiasme qui caractérisent le projet de Sion 2026. La Confédération va maintenant procéder avec les Cantons à l'analyse de plausibilité du projet dans l'espoir de jeter les bases d'une candidature fédératrice et structurante pour l'avenir du pays.* »